

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI

Association de Droit Français loi de 1901
Domiciliée 101 boulevard Raspail
75006 Paris, France.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 MARS 2019

ORDRE DU JOUR AG EXTRAORDINAIRE :

- Approbation des statuts modifiés de l'APE

ORDRE DU JOUR AG ORDINAIRE :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mars 2018,
- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2018 tels qu'arrêtés par le Comité de Gestion et certifiés par le commissaire aux comptes,
- Approbation du budget 2019,
- Élection des membres du Comité de Gestion.

RÉSOLUTIONS

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale approuve les statuts modifiés.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée par 346 voix pour, 26 contre, 0 abstentions.

2^{ème} résolution

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2018

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mars 2018, tel qu'il vient de lui être présenté.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Après avoir pris connaissance (i) du rapport moral du Président, (ii) du rapport du Comité de Gestion sur sa gestion au cours de l'année 2017 et (iii) du rapport du Chef d'Établissement, l'Assemblée Générale approuve :

- Les comptes de l'association des parents d'élèves du lycée français de Shanghai constitués des comptes de Shanghai French School et des comptes de Shanghai Yangpu French School, arrêtés au 31 décembre 2018.
- Les comptes de *Shanghai French School* arrêtés au 31 décembre 2018 et y compris l'affectation du surplus de l'exercice d'un montant de 1.139.669,15 RMB aux réserves ;

- Les comptes de Shanghai *Yangpu French School* arrêtés au 31 décembre 2018 et y compris l'affectation d'une perte d'un montant de 1.777.820,13 RMB aux réserves ;
L'Assemblée Générale donne en outre quitus aux membres du Comité de Gestion pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée par 369 voix pour, 3 contre, 0 abstentions.

4^{ème} résolution

APPROBATION DU BUDGET 2019

Après avoir pris connaissance (i) du rapport du Comité de Gestion, (ii) du projet de budget et des explications communiquées en séance (iii) des observations du Chef d'Établissement, l'Assemblée Générale approuve le budget 2019 de l'association, constitué du budget de Shanghai French School et du budget de Shanghai Yangpu French School, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée par 336 voix pour, 28 contre et 8 abstentions.

5^{ème} résolution

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus par l'Assemblée Générale pour siéger comme membres du Conseil d'Administration :

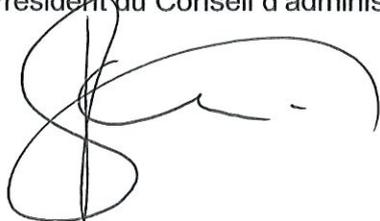
- Patrick DECASTILLE
- Camille GARNIER-MULLER
- Romain GUEREL
- Bernard PORA
- Philippe SNEL

Leur mandat est valable pour une durée de deux (2) ans, expirant à l'issue de l'AGO devant approuver les comptes de l'exercice 2021.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Philippe SNEL

Président du Conseil d'administration



Camille GARNIER-MULLER

Secrétaire Générale du Conseil d'administration

